

Le  
Club d'Agilité de Montréal

Vous invite à un

## Concours d'agilité Homologué par l'AAC

Classes aussi offertes aux jeunes manieurs  
Les épreuves seront intégrées à notre concours régulier  
(veuillez remplir les portions pour jeunes manieurs en bleu)

**\*\*\* Les 2 enceintes seront utilisées en alternance \*\*\***

Jeudi 3 juin 2021

Ouverture des inscriptions : 4 avril 2021

Endroit

Parc Pasquale-Gattuso - 11530 Gilles-Trottier, Montréal

Juge

Marie-Noëlle Côté (MNC)

Épreuves (*régulier, spécial, vétérans et vétérans double drop*) :

Expert : Sauteur (4)

Fermeture des inscriptions : le jeudi 27 mai 2021 ou lorsque la limite sera atteinte

Aucune annulation, ni changement ou remboursement après la date de fermeture des inscriptions

**\*\*\* Nouveau - inscriptions par courriel et virement sont maintenant acceptés \*\*\*  
voir les détails à la page 5**

Important - un chèque ou virement par concours, ne pas regrouper les concours ensemble.  
Les chèques ne seront pas déposés avant la date de fermeture

Merci de votre collaboration

**\*\*\*ATTENTION : INSCRIPTIONS LIMITÉES À 40 PARTICIPANTS PAR JOUR\*\*\***

Lorsque vous arrivez au terrain ou que vous quittez, assurez-vous de respecter les consignes suivantes :

- Votre chien doit porter la médaille valide de la ville ou arrondissement dans lequel vous habitez, ou vous devez avoir en mains l'attestation émise par la municipalité en lieu d'une médaille ;
- Votre chien doit être tenu en laisse d'une longueur maximale de 1,85 m (6 pi.) ;
- Les chiens de plus de 20 kg (44 lb) doivent également porter un harnais ou un licou.

## RÈGLES D'UTILISATION DU TERRAIN et MESURES SANITAIRES POUR LE CONCOURS

**\*\*COVID\*\***

- **Si vous ou une personne de votre entourage** avez des symptômes grippaux, de rhume, de fièvre, de diarrhée, de perte d'odorat ou de goût, il est strictement **INTERDIT** de vous présenter au terrain du CAMtl et vous devez demeurer en quarantaine à moins que vous ayez eu un résultat négatif pour la COVID-19. Si vous avez eu un résultat positif pour la COVID-19, veuillez nous en aviser le plus rapidement possible.
- En arrivant et en quittant le terrain, **obligation de se nettoyer les mains** avec le désinfectant et utiliser la bouteille vapo pour nettoyer le loquet d'entrée (les deux bouteilles sont accrochées à la clôture).
- **Maintien d'une distance de deux mètres** entre les personnes qui ne proviennent pas d'une même maisonnée.
- Obligation pour le manieur d'**utiliser uniquement sa propre cage** s'il veut laisser reposer son chien afin de minimiser les risques de transmission.
- Seuls le juge et les monteurs de parcours seront autorisés à déplacer les obstacles. Les commis d'enceinte pourront replacer, monter ou baisser les barres de saut.
- Installation de repères à l'entrée de chaque enceinte pour le **positionnement des participants** en attente selon l'ordre de passage.
- Respect des **voies d'entrée et de sortie** des enceintes.
- **Seuls le juge, la secrétaire du concours et le responsable de l'organisation** auront **accès au secrétariat**.
- Le **port du masque** est recommandé aux équipes en attente à l'extérieur de l'enceinte, et **obligatoire pendant que le participant marche son parcours**. Le participant **doit apporter son propre masque**, puisque le Club n'en fournit pas.
- **Aucun spectateur** n'est permis, puisque nous voulons limiter le nombre de personnes sur le site.
- Ne pas échanger de **matériel personnel** avec les autres (ex. bol d'eau). Apportez tout ce dont vous aurez besoin.
- Il n'y aura **pas de cantine sur place**. Veuillez apporter votre lunch, eau pour vous et votre chien.
- **Aucune inscription sur place**.

Toute personne ne respectant pas ces règles pourrait se voir expulser du concours sans remboursement. Nous comptons sur l'effort de tous pour avoir un concours sécuritaire.

### Avis aux concurrents :

- ❖ En envoyant leurs inscriptions, il est entendu que les compétiteurs sont familiers avec les Règlements qui régissent les concours d'agilité de l'AAC et ceux du Programme pour jeunes manieurs. Le jeune peut conduire un chien différent d'une épreuve à l'autre, mais il n'aura qu'une seule chance par épreuve pour un titre de jeune manieur.
- ❖ Chaque compétiteur participe à l'événement à ses propres risques.
- ❖ La formule de décharge au bas du formulaire d'inscription doit être signée pour satisfaire aux exigences d'inscription d'AAC.
- ❖ Le comité organisateur du Club d'Agilité de Montréal se réserve le droit de refuser n'importe quel tandem.
- ❖ Les obstacles seront choisis parmi ceux décrits dans les règlements de l'AAC. Le chronomètre électronique sera utilisé pour toutes les courses offertes. Le pneu à point de rupture sera utilisé dans les deux enceintes. Les sauts « monobloc » en PVC de type « Clip & Go » ne seront pas utilisés.
- ❖ Tous les chiens doivent être enregistrés individuellement auprès de l'AAC afin de participer à un concours homologué. La compétition est ouverte pour tous les chiens âgés de 18 mois ou plus incluant les chiens de races pures et de races croisées.
- ❖ Un chien inscrit à des épreuves pour jeune manieur ne doit pas exécuter le même parcours deux fois.
- ❖ Le nouveau règlement permet maintenant à un jeune conducteur de s'inscrire à toutes les épreuves offertes (jeux compris).
- ❖ Ne seront pas admis : les chiennes en chaleur, les chiens souffrant d'une blessure et les chiens qui démontrent de l'agressivité envers les gens ou les autres chiens.
- ❖ Tous les chiens doivent être en laisse, sauf lorsqu'ils exécutent leur parcours. Ce règlement sera rigoureusement appliqué.
- ❖ Aucun jouet, nourriture ou autre aide ou dispositif n'est permis sur le parcours.
- ❖ Colliers dans l'enceinte – les chiens peuvent porter dans l'enceinte un collier bien ajusté, auquel rien n'est accroché.
- ❖ Il est entendu que les compétiteurs ont l'entière responsabilité du comportement de leurs chiens. Un compétiteur dont le chien constitue une nuisance ou dont le comportement est dangereux peut, à la discrétion du comité responsable du concours, se voir demander de quitter le terrain et les frais d'inscription ne seront pas remboursés.
- ❖ Les enfants sont les bienvenus, mais n'oubliez pas de bien les encadrer afin de ne pas nuire au bon déroulement du concours et d'éviter une rencontre imprévue avec un chien réactif.
- ❖ Les questions de discipline seront référées au comité de discipline de l'AAC, qui les examinera.
- ❖ Ce concours a lieu à l'extérieur sur un terrain gazonné et il aura lieu beau temps mauvais temps.
- ❖ Un boyau d'arrosage et une piscine d'enfant sont à la disposition des chiens.
- ❖ L'espace à l'intérieur de la clôture est restreint pour les chaises, les tentes et les cages, par contre il y a aussi de l'espace disponible à l'extérieur de la clôture. Le Club ne sera responsable en aucun cas pour des effets volés ou disparus.
- ❖ Vous pourrez vous rendre jusqu'au terrain avec votre voiture uniquement pour décharger ou reprendre vos effets
- ❖ Les voitures doivent se stationner dans la rue le long du parc.
- ❖ Une toilette publique extérieure et l'eau courante seront disponibles pour les participants.
- ❖ Prévoyez une protection contre le soleil, la pluie et/ou le froid pour vous et votre chien.
- ❖ SVP, ramassez vos dégâts et ceux de vos chiens.

### Frais d'inscription :

- ❖ Les frais d'inscription pour chacune des épreuves sont de 16 \$ et de 11 \$ pour les jeunes manieurs, pour exhibition seulement (FEO) et les relais.
- ❖ Les inscriptions doivent être accompagnées des frais appropriés afin d'être valides. Des frais additionnels seront chargés pour tous les chèques retournés et un rapport sera fait à l'AAC. Les frais sont payables en dollars canadiens.
- ❖ Une confirmation d'inscription sera envoyée à chacun des participants aussitôt que possible après la date de fermeture.
- ❖ Il n'y aura aucun remboursement pour des inscriptions retirées après la date de fermeture ni dans le cas où le maître ou le chien ne se présenterait pas, serait éliminé ou expulsé par le comité responsable du concours, le juge ou un vétérinaire.
- ❖ Le propriétaire d'une chienne en chaleur ou dont le chien est blessé sera remboursé, à condition que la secrétaire du concours en soit avisée avant la date du concours et que le concurrent présente un certificat d'un vétérinaire à ce moment.
- ❖ Un chien inscrit qui a obtenu un brevet à un concours précédent peut passer au niveau suivant si son conducteur en avise la secrétaire du concours, soit au moins une semaine avant la date du concours.
- ❖ Aucun remboursement ou annulation ne sera fait après la date de fermeture des inscriptions, sauf dans un cas de confinement reçu par notre gouvernement.
- ❖ Des frais de 20 \$ s'appliqueront pour les chèques sans fonds.

## Description des épreuves :

- ❖ **Spécial** : est destiné à tous les chiens. Lorsqu'un chien a été inscrit à une épreuve Spéciale lors d'un concours homologué, il ne peut plus être inscrit dans une épreuve régulière (sauf pour les chiens de moins de 2 ans). Il peut cependant passer à l'épreuve Vétéran.
- ❖ **Vétéran** : est destiné aux chiens de sept (7) ans et plus qui participent présentement aux épreuves régulières. Ces épreuves s'adressent également aux chiens de cinq (5) ans et plus qui participent depuis au moins une année civile aux épreuves Spéciales. Lorsqu'un chien a été inscrit à une épreuve Vétéran lors d'un concours homologué, il ne peut plus être inscrit dans une épreuve régulière.
- ❖ **Jeunes Manieurs** :
  - Le temps de parcours utilisé sera celui pour les chiens de la catégorie Vétéran
  - Au niveau Inter ou expert Manieur junior, le concurrent sera éliminé si le parent /gardien entre dans l'enceinte ou offre son assistance de l'extérieur de l'enceinte, ou si l'enfant fait faire une répétition d'obstacles

### Division pour conducteur senior ou handicapé (SH)

- Temps de parcours modifié ou nombre de points modifié

## Hauteurs :

Division	Catégorie			
	Régulier	Spécial	Vétéran	Vétéran DD
Mini	8 po	4 po	4 po	S.o.
Moyenne	12 po	8 po	8 po	4 po
	16 po	12 po	12 po	8 po
Ouverte	20 po	16 po	16 po	12 po
	24 po	20 po	20 po	16 po

## Horaire :

**Jeudi 3 juin**

17 h 30 : Enregistrement et prise des mesures

18 h 00 : Début du premier parcours

Enceinte #1			Enceinte #2		
18 h	Expert Sauteur 1	MNC		Expert Sauteur 2	MNC
	Expert Sauteur 3	MNC		Expert Sauteur 4	MNC

L'ordre de passage sera à déterminer. Il n'y aura pas de période de familiarisation mais il y aura une aire de réchauffement avec deux (2) sauts de pratique. Pour assurer le bon déroulement de la compétition, chaque compétiteur sera responsable de surveiller l'ordre de passage afin d'être présent en attente au moins trois (3) chiens avant son tour. Les compétiteurs qui ne se présenteront pas à temps, **perdront leur tour et ne seront pas remboursés.**

## Rubans et Prix :

- ❖ Tous les chiens obtenant un pointage qualificatif recevront un ruban de pointage qualificatif. Des rubans ou des rosettes seront décernés de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> place dans chaque division. Une rosette sera décernée à tous ceux qui réussiront un titre.
- ❖ Tous les jeunes manieurs obtenant un pointage qualificatif recevront un ruban de pointage qualificatif. Un classement distinct sera fait pour les jeunes manieurs seulement.
- ❖ Les jeunes manieurs n'ayant pas obtenu de « Q » pour leurs courses au cours de la soirée recevront une rosette de participation.
- ❖ De plus, un certificat officiel sera envoyé au jeune manieur qui se qualifie selon les règlements de l'AAC par type d'épreuve.

**\*\*\*\*\*ALLÈGEMENT AAC\*\*\*\*\***

- En raison du nombre réduit de concours et des restrictions visant les déplacements entraînant l'utilisation des mêmes juges (locaux), l'exigence pour l'obtention d'un titre (qualifications sous deux juges différents) est suspendue jusqu'au 30 juin 2021.
- Les conducteurs qui préoyaient mettre précocement leur chien en Vétéran (5 ans et plus) et qui ne peuvent pas courir en Spécial pour un minimum de 12 mois consécutifs avant le passage en Vétéran à cause de la COVID-19 doivent en aviser l'AAC par l'entremise de leur directeur régional. Vous pouvez télécharger le formulaire sur le site Web pour déclarer officiellement votre intention.
- Les compétiteurs peuvent mettre leur laisse dans leur poche lorsqu'ils courent. La laisse doit être suffisamment petite pour entrer complètement dans la poche. Note : si le chien saisit la laisse pendant son passage ou saute sur la poche, ce sera pénalisé d'un « E » (jouet dans l'enceinte). Si la laisse tombe au sol pendant le passage et que le chien n'a pas d'interaction avec celle-ci, il n'y aura pas de pénalité.

**Indications Routières :**

**De Montréal ou Québec :** de la 40, prendre la 25 Nord vers le pont payant A25. Prendre la sortie 10, vers Maurice-Duplessis. Suivre les indications pour Maurice-Duplessis. Tournez à droite sur Maurice-Duplessis (vers l'est). Continuez jusqu'à l'avenue Rita-Levi-Montalcini Tournez à droite sur cette rue et allez jusqu'au bout de la rue. Nous sommes dans le milieu du parc à votre gauche.

**De Laval :** Prendre le Pont Pie-IX, sortir au boul. Henri-Bourassa direction est. Prendre l'embranchement du boul. Léger à gauche. Continuer jusqu'à la 25. Tournez à droite sur la voie de service de la 25 jusqu'à Maurice-Duplessis (la prochaine rue). Tournez à gauche sur Maurice-Duplessis vers l'est. Continuez jusqu'à l'avenue Rita-Levi-Montalcini. Tournez à droite sur cette rue et allez jusqu'au bout de la rue. Nous sommes dans le milieu du parc à votre gauche.

**De Laval (par le Pont A 25 Sud) :** Après le pont, prendre la première sortie vers Boul. Maurice-Duplessis. Tournez à gauche sur Maurice-Duplessis (vers l'est). Continuez jusqu'à l'avenue Rita-Levi-Montalcini. Tournez à droite sur cette rue et allez jusqu'au bout de la rue. Nous sommes dans le milieu du parc à votre gauche.

**PAIEMENT PAR VIREMENT INTERAC - UN VIREMENT PAR CONCOURS**

- Faire le paiement à : à venir
- Question secrète : à venir
- Réponse à la question à venir
- Raison du virement : à venir

Étant donné les circonstances exceptionnelles encore cette année, nous vous demandons d'attendre avant d'effectuer votre paiement. Nous vous enverrons un message avec les informations requises lorsque les consignes de la Santé Publique nous permettront de prendre une décision.

**PAIEMENT PAR CHÈQUE - UN CHÈQUE PAR CONCOURS**

- Faites votre chèque à l'ordre du Club d'Agilité de Montréal et postez le tout à : Anne Tremblay, 14797 rue St-Augustin, Mirabel, Qc J7N 1W4

**INSCRIPTION PAR COURRIEL**

- Envoyez votre inscription ainsi que le formulaire de déni signé à [concoursagilite@gmail.com](mailto:concoursagilite@gmail.com). Tout formulaire incomplet ou illisible sera refusé.

**INSCRIPTION PAR LA POSTE**

- Postez le tout à : Anne Tremblay, 14797 rue St-Augustin, Mirabel, Qc J7N 1W4

**VOTRE INSCRIPTION SERA VALIDE SEULEMENT LORSQUE NOUS AURONS REÇU VOTRE FORMULAIRE (PAR COURRIEL OU PAR LA POSTE) ET VOTRE PAIEMENT. SVP, ATTENDRE AVANT DE TRANSMETTRE VOTRE PAIEMENT SI VOUS AVEZ ENVOYÉ VOTRE INSCRIPTION PAR COURRIEL; NOUS VOUS AVISERONS EN TEMPS ET LIEU.**

**Important - un chèque ou virement par concours, ne pas regrouper les concours ensemble.**



**Bénévoles – APPEL À TOUS**  
**Votre aide sera la bienvenue**

Les bénévoles sont des personnes très importantes aux yeux du Club d'Agilité de Montréal. Nous essayons de vous traiter avec le plus de courtoisie possible. En guise de remerciement, nous vous offrons :

- un coupon de tirage par poste de bénévolat par épreuve auquel vous aurez participé (tirage de cadeaux en fin de journée)
- \$Club selon le travail fourni et par poste de bénévolat par épreuve auquel vous aurez participé (ceux-ci pourront être utilisés pour réduire le prix de vos courses lors d'un prochain concours *extérieur* chez nous :
  - Préparation du 1<sup>er</sup> jour de la compétition et ramassage à la fin de la compétition = \$\$\$Club
  - 2 premiers parcours du lendemain = \$\$Club
  - autres tâches = \$Club
- ET nous fournissons les breuvages et des collations pour la journée.

Maintenant, à vous de choisir votre implication.

**Exceptionnellement, à cause de la COVID, nous ne pourrons malheureusement pas vous fournir de repas. Désolés ! Il y aura par contre des collations et breuvages disponibles en tout temps.**

Nom du bénévole :  Courriel :

**Disponibilités :**

Jeudi 3 juin	TÂCHES À COMBLER						
Course	Enceinte	Constructeur	Entrée-ring	Laisse	Scribe	Chrono	Monteur de barres
Expert Sauteur 1	1	<input type="checkbox"/> Jeudi 15 h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Expert Sauteur 2	2	<input type="checkbox"/> Jeudi 15 h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Expert Sauteur 3	1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Expert Sauteur 4	2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Fin de concours</b>							
Ramassage à la fin de la compétition				Enceinte 1 <input type="checkbox"/>		Enceinte 2 <input type="checkbox"/>	
Monter le parcours de la semaine				Enceinte 1 <input type="checkbox"/>		Enceinte 2 <input type="checkbox"/>	
Installer les mini obstacles				Entre les 2 enceintes <input type="checkbox"/>			

Des questions? Contactez Marie Lebeau à [concours.exterieurs@camtl.net](mailto:concours.exterieurs@camtl.net)

**UN GRAND MERCI POUR VOTRE CONTRIBUTION !**



**Formulaire d'inscription officiel 3 juin 2021 -  
Date d'ouverture des inscriptions : le 4 avril 2021**

Nom :	Nom du manieur (si différent) :	
À remplir si vous venez pour la première fois ou si des informations ont changé. <span style="float: right;">Membre CAMtl <input type="checkbox"/></span>		
Adresse :	Ville/Province :	Code postal :
Téléphone :	Courriel :	

Le jeune manieur doit **obligatoirement** avoir un numéro d'identification de jeune conducteur  
La carte sera valide pour toutes les compétitions du jeune, comme celle d'un chien)

Nom du chien :	Race :	# AAC du chien :
Date de naissance : J <input type="text"/> M <input type="text"/> A <input type="text"/>	Hauteur au garrot : <input type="text"/>	Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M # AAC Jeune manieur : <input type="text"/>

\* Le chien DOIT sauter une hauteur de saut plus bas que sa hauteur de saut en Régulier et peut sauter une hauteur de saut inférieure à celle à laquelle il concourt normalement.

Catégorie : Régulier  Spécial  Vétéran  Vétéran DD  **Junior**  Hauteur de saut : 4  8  12  16  20  24   
Conducteur senior / handicapé (SH)

Jeudi 3 juin	Enceinte #1				Enceinte #2			
	<input type="checkbox"/>	FEO <input type="checkbox"/>	Expert Sauteur 1	MNC	<input type="checkbox"/>	FEO <input type="checkbox"/>	Expert Sauteur 2	MNC
	<input type="checkbox"/>	FEO <input type="checkbox"/>	Expert Sauteur 3	MNC	<input type="checkbox"/>	FEO <input type="checkbox"/>	Expert Sauteur 4	MNC

Nombre d'épreuves  x 16 \$ =  +  
 Nombre d'épreuves Jeunes Manieurs ou FEO  x 11 \$ =  GRAND TOTAL =  \$

**Exceptionnellement** cette année, étant donné la perte de revenus causée par la COVID, nous accepterons pour ce concours un maximum de 1 course gratuite ou l'équivalent de 16 \$ Club par participant pour payer vos courses; gardez le surplus pour les prochains concours, quand la situation sera rétablie. Merci pour votre compréhension.

L'inscription et le paiement doivent être reçus au plus tard à la date de fermeture.  
Voir les détails pour les options de paiement à la page 5

Ouverture des inscriptions : le 4 avril 2021 - Fermeture des inscriptions le jeudi 27 mai 2021  
 Aucun chèque postdaté après la date de fermeture ne sera accepté.

**Association D'AGILITÉ DU Canada (« AAC ») - ENTENTE, décharge et renonciation**  
 (Vous pouvez signer un formulaire pour plusieurs chiens)

Nom du conducteur :	
Nom du chien #1 :	(le « chien ») # ID AAC du chien : <input type="text"/>
Nom du chien #2 :	(le « chien ») # ID AAC du chien : <input type="text"/>
Nom du chien #3 :	(le « chien ») # ID AAC du chien : <input type="text"/>

SIGNATURE \_\_\_\_\_ Date :

*Signature d'un parent ou d'un tuteur si le conducteur a moins de 18 ans*

L'inscription n'est pas valable si l'entente n'est pas signée, datée et soumise avec les frais appropriés.

**NE PAS OUBLIER DE SIGNER LA PAGE PRÉCÉDENTE**

En contrepartie de l'acceptation de cette inscription par l'AAC et par le Club d'Agilité de Montréal (le « club organisateur ») et de l'occasion de participer au concours et/ou de faire juger le chien à ce concours ou cette compétition, je, en tant que soussigné, confirme ce qui suit :

1. J'atteste que je suis le propriétaire réel du chien ou l'agent autorisé du propriétaire réel du chien et que le chien ne constitue pas un danger pour les personnes, les biens et les autres chiens.
2. Il est entendu que l'AAC ou le club organisateur de la compétition peut refuser mon inscription pour toute raison qu'il juge suffisante.
3. Je comprends et je reconnais que participer à la compétition comporte certains risques, y compris, sans s'y limiter, des risques de blessures (y compris des blessures graves et la mort) pour moi-même, le chien, un autre chien sous ma responsabilité et les personnes que j'ai invitées (les « personnes apparentées »), de dommages aux biens et autres pertes. Je renonce à toute réclamation que je peux avoir maintenant et dans le futur et je dégage de toute responsabilité l'AAC, le club organisateur et ses dirigeants, administrateurs, comités, représentants, employés, bénévoles ou agents (le « personnel ») et je consens à ne pas intenter de poursuite contre eux en cas de blessures, de décès, de dommages aux biens ou autres pertes que moi ou mes personnes apparentées peuvent avoir subies, quelle qu'en soit la cause, y compris la négligence, une rupture de contrat, légale ou autrement, des fautes et des erreurs de jugement quelconques.
4. J'assume entièrement la responsabilité de ma conduite et de celle de mes personnes apparentées pendant la totalité de la compétition. J'accepte d'indemniser l'AAC, le club organisateur et le personnel de toute réclamation qui peut être faite contre eux ou des coûts, frais, dépenses ou obligations (y compris, sans s'y limiter, les honoraires d'un avocat) encourus par l'AAC, le club organisateur et le personnel qui peut se produire en raison :
  - (a) de tout acte ou omission de ma part, de la part de mes personnes apparentées ou de toute personne dont je suis responsable devant la loi; ou
  - (b) d'un comportement agressif du chien ou de tout autre chien sous ma responsabilité.
5. J'ai lu et compris les règlements régissant la compétition et les règlements supplémentaires (le cas échéant) figurant dans le programme officiel du concours de même que les politiques de l'AAC relatives à la discipline (collectivement les « règlements »). J'accepte de respecter les règlements et de me conduire conformément aux règlements et de faire en sorte qu'il en soit de même pour le chien. Il est entendu que moi et/ou le chien pouvons faire l'objet de mesures disciplinaires ou de sanctions pour avoir enfreint les règlements et j'accepte de respecter toute mesure disciplinaire décidée par l'AAC et d'être lié par celle-ci.
6. Il est entendu que l'AAC et/ou le club organisateur peuvent, dans le cadre de l'administration de la compétition ou de la conduite de ses activités en général, recueillir, utiliser ou divulguer mes renseignements personnels et que tous les renseignements personnels recueillis, utilisés ou divulgués par l'AAC et/ou le club organisateur seront traités conformément à la politique de l'AAC et aux lois applicables sur la confidentialité des renseignements personnels. Je consens par la présente à ce que l'AAC et/ou le club organisateur puissent recueillir, utiliser ou divulguer mes renseignements personnels.

**Décharge visant les médias et renonciation au droit à la vie privée**

J'accorde par la présente à l'AAC et ses filiales, représentants, agents et ayants droit, le droit et la permission d'utiliser mon nom, le nom de mon chien, ma biographie, ma ressemblance, ma photographie, ma voix ou tout autre indice d'identité pour diffusion, télédiffusion, câblodiffusion, transmission ou distribution sous tout format ou dans tout média qui existe maintenant ou existera dans le futur.

**Renonciation au droit à la vie privée et au droit à l'image**

De plus, je dégage par la présente l'Association d'agilité du Canada et ses filiales, représentants, agents et ayants droit, de toute réclamation ou cause d'action pour invasion du droit à la vie privée, droit à l'image ou tout autre droit semblable.

7. J'ai eu la possibilité de lire et de comprendre les modalités de cette entente avant de la signer et je l'ai fait en toute connaissance de cause. Il est entendu qu'en signant cette entente, je restreins mes droits légaux et je signe cette entente volontairement et de plein gré.